

**Sélim Abou
Choghig Kasparian
Katia Haddad**

**Anatomie
de la
francophonie
libanaise**



Agence francophone pour
l'enseignement supérieur
et la recherche

UNIVERSITÉ
SAINT-JOSEPH



FMA

Anatomie de la
francophonie
libanaise

Avertissement

1. Les numéros indiqués entre parenthèses à la suite de la numérotation des tableaux dans le texte sont ceux des tableaux de référence figurant dans l'annexe 3.

2. L'ordre des tableaux de l'annexe 3 suit l'ordre de l'exploitation informatique des résultats des deux enquêtes, et non celui de leur utilisation dans le texte.

3. Ne figurent dans l'annexe que les tableaux dont nous nous sommes servis dans le texte. La tabulation complète des résultats peut être consultée par les chercheurs à la bibliothèque de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

4. Les codes adoptés dans la numérotation des tableaux figurant dans l'annexe sont les suivants :

M0 = Liban entier ; M1 = Beyrouth ; M2 = Mont-Liban ; M3 = Liban Nord ; M4 = Liban Sud ; M5 = Béqaa ; R1 = Beyrouth et banlieue ; R2 = Autres zones urbaines ; R3 = Zones rurales

Toutes les modalités de la variable géographique de la première enquête (chap. 1 & 2) ont été exploitées. Les résultats de la seconde enquête (chap. 3) n'ont été exploités, sauf exceptions, qu'au niveau M0 (Liban entier).

5. Dans les tableaux qui figurent dans l'Annexe 3, les chiffres de la première ligne représentent les effectifs, ceux de la deuxième ligne les pourcentages en ligne, et ceux de la troisième, quand ils existent, les pourcentages en colonne.

6. Le regroupement des réponses qui a permis l'évaluation du degré de *connaissance* des langues figure dans l'annexe 1 : Méthodologie.

**Sélim Abou
Choghig Kasparian
Katia Haddad**

Anatomie de la francophonie libanaise



Publié avec le double concours de l'AUPELF-UREF dans le cadre du FICU (Fonds international de coopération universitaire) et du Service culturel de l'Ambassade de France au Liban.

Avant-propos

La collection Universités Francophones

La diffusion de l'information scientifique et technique est un facteur essentiel du développement. Aussi dès 1988, l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (AUPÉLF-UREF), mandatée par les Sommets francophones pour produire et diffuser revues et livres scientifiques, a créé la collection **Universités francophones**.

Lieu d'expression de la communauté scientifique de langue française, **Universités francophones** vise à instaurer une collaboration entre enseignants et chercheurs francophones en publiant des ouvrages, coédités avec des éditeurs francophones, et largement diffusés dans les pays du Sud, grâce à une politique tarifaire préférentielle.

Composition de la collection :

* *Les manuels* : cette série didactique est le cœur de la collection. Elle s'adresse à un public des deuxième et troisième cycles universitaires et vise à constituer une bibliothèque de référence couvrant les principales disciplines enseignées à l'université.

* *Sciences en marche* : cette série se compose de monographies qui font la synthèse des travaux de recherche en cours.

* *Actualité scientifique* : dans cette série sont publiés les actes de colloques organisés par les réseaux thématiques de recherche de l'UREF.

* *Prospectives francophones* : s'inscrivent dans cette série des ouvrages de réflexion donnant l'éclairage de la francophonie sur les grandes questions contemporaines.

* Enfin, les séries *Actualités bibliographiques* et *Actualités linguistiques francophones* accueillent lexiques et répertoires.

Notre collection, en proposant une approche plurielle et singulière de la science, adaptée aux réalités multiples de la Francophonie, contribue efficacement à promouvoir la recherche dans l'espace francophone et le plurilinguisme dans la recherche internationale.

Professeur Michel GUILLOU
Directeur général de l'AUPÉLF
Recteur de l'UREF

Préface

Dans les années soixante, la montée du nationalisme arabe s'accompagnait d'une campagne virulente en faveur de l'arabisation de l'enseignement et de la réduction du français au statut de simple langue étrangère. En 1962, je publiai une étude circonstanciée sur les fondements historiques, la signification anthropologique et la fonction identitaire du bilinguisme arabe-français au Liban¹. Durant deux décennies, ce livre servit de cible aux tenants de l'arabisation et de référence aux partisans du bilinguisme.

Le discours sur l'arabisation ne s'est ni tu, ni même atténué, malgré l'échec de sa mise en pratique dans certains pays arabes et la pénétration croissante du français dans toutes les communautés libanaises. Les ténors de l'arabisation n'ont personnellement rien à craindre des conséquences de leur propre discours, car en général ils ont pris le soin d'inscrire leurs enfants dans des écoles privées où le français est langue seconde, c'est-à-dire langue d'enseignement et de formation. Il n'y a pas lieu ici d'analyser les motivations de ce divorce entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font.

Plus neuf aujourd'hui est le discours sur la concurrence entre les langues française et anglaise : un discours qui, en l'absence de données statistiques fiables, fluctue au gré des impressions et des options de chacun. Mettre fin aux jugements hâtifs et aux estimations approximatives, faire le point sur la situation du français au Liban, tel est le premier objectif de l'enquête sociolinguistique dont nous publions ici les résultats les plus saillants. Un second objectif est de fournir des données précises susceptibles d'inspirer à l'Etat libanais et aux instances internationales qui l'assistent dans la réforme de l'enseignement, une politique d'aménagement linguistique cohérente, répondant à la vocation historique de ce pays.

1. *Le bilinguisme arabe-français au Liban*, Paris, PUF 1962

Il est vrai que cette vocation n'est pas interprétée de la même manière par les diverses communautés qui composent la nation, bien que, dans les faits sinon dans les discours, l'aspiration à un bilinguisme arabe-français fondamental, c'est-à-dire concrètement à l'acquisition du français comme langue seconde, se fasse aujourd'hui sentir, à des degrés divers, dans toutes les communautés. Quoi qu'il en soit, une politique d'aménagement linguistique qui se veut démocratique doit faire l'objet d'un consensus ou, à défaut, d'un compromis accordant une grande marge de liberté dans l'application des principes directeurs adoptés par l'Etat.

L'enquête dont nous publions les résultats ne s'est pas voulue simplement descriptive, alignant chiffres et tableaux. Elle s'est efforcée de dégager les caractéristiques respectives du français et de l'anglais, tels qu'ils sont pratiqués au Liban. Elle privilégie même, dans sa seconde partie, une analyse aussi fine que possible de la situation du français et des représentations qui y sont attachées.

Comme tout chercheur, nous avons une hypothèse à vérifier. Notre hypothèse est claire : le français n'est pas une langue comme une autre, à laquelle on peut substituer par décret n'importe quelle autre langue. Il n'est pas non plus une langue qu'on puisse remplacer par une autre, au nom des intérêts immédiats, pour peu qu'on ait conscience de la spécificité culturelle du Liban et qu'on prétende la sauvegarder.

Notre enquête accuse une nette tendance au trilinguisme chez les jeunes générations. En même temps elle dévoile les fonctions respectives spontanément assignées à chacune des trois langues en présence : l'arabe littéral, langue officielle et langue de culture ; le français langue de communication, de formation et de culture ; l'anglais langue de communication internationale et d'information. L'avenir est peut-être à ce type de trilinguisme.

Il reste à dire que, si j'ai coordonné cette recherche, c'est Choghig Kasparian qui, tant au niveau de la conception que de l'exécution, en a été le maître d'œuvre. En équipe, nous avons tous les trois travaillé à l'interprétation des données puis nous nous sommes partagé les travaux de la rédaction.

Sélim Abou
15 janvier 1996